

CTL DU 10-02-2014

LES 3 HIBERNATUS , LE RETOUR

Ambiance fin de règne pour cette re- convocation du CTL du 31 janvier 2014.

En effet, c'est un directeur détendu car n'ayant plus de décision a prendre qui laisse à son successeur le soin de gérer les nombreux dossiers brûlants en instance.

Au cours du CTL nous avons abordés les sujets suivants :

Trésorerie de Céret

Sur le projet de l'installation de la trésorerie SPL de Céret dans les locaux de l' hdi de Céret FO s'est abstenu.

En effet, nous avons attiré l'attention de la direction sur les effectifs de cette trésorerie, insuffisants a nos yeux, pour assurer en plus de son travail, la caisse des SIE-SIP et trésorerie. Outre la promesse de la direction d'affecter la très demandée équipe de renfort en période de charge , nous avons obtenu de la direction l'engagement de suivre l'évolution des charges de travail et de faire un point d'étape en novembre avant la localisation des suppressions d'emplois 2015 par la direction.

La question de la formation des agents de la trésorerie a aussi été évoquée et confirmée par l'administration.

Le bilan de l'évaluation

Si l'administration se félicitait du bon déroulement de la campagne ,du faible taux d'appel ,(résultant pour elle d'un très bon niveau de dialogue social) , FO-DGFIP66 a réaffirmé que cette réforme n'était pas anodine , et que le faible taux d'appel ne suffisait pas à se prévaloir des bons résultats avancés par la direction.

Pour FO cette réforme n'est pas une simplification pour les agents , le logiciel Eden- rh n'est pas aussi abouti que l'administration voudrait nous le faire croire. Cette réforme a entraîné des délais de traitements des dossiers d'appels insupportable pour les agents .

FO rappelle que l'appel de notation est un droit,et qu'il permet par le dialogue de régler des différents entre l'agent et le chef de service pour FO ce dialogue est essentiel; et est trop souvent oublié au sein de certaines unités malgré la «propagande» directionnelle.

Seconde Présentation du projet de Modification des horaires de la trésorerie de Conflent,

comme lors du précédent CTL, FO a voté contre ce projet hypocrite ,la trésorerie n'ayant plus d'agents (EMR), et le projet de fermeture de ce poste a largement été évoqué par le directeur sortant .

Les questions diverses ont révélé quelques surprises

«les 3 hibernatus»

Nous avons appris en séance , le gel de 3 postes d' IP sur le département , au motif que ces postes n'aurait jamais existé au tagerfip. Par simple reprise pour ordre de la Direction Générale, ces postes «gelés» sont supprimés bien qu'ils n'aient réellement jamais existé.

Nos 3 IP concernés ,véritables hibernatus,(puisque affectés sur des postes gelés mais pourtant bien réels) ont du être surpris puisque simplement informés quelques jours avant la tenue de ce CT.

C'est donc au final, pour notre département ,4 postes d' IP qui seront supprimés , soit plus de 35% des effectifs de ce grade. Mais que l'on se rassure avec la règle de l'évaporation naturelle ,ils ont l'assurance de rester en surnombre, bloquant simplement les mutations pour de nombreuses années pour ce grade dans les PO.

FO réproouve ces pratiques qui conduisait a affecter des agents sur des postes qui n'existaient pas sans aucune transparence, elle condamne la dissimulation de l'information sur ce sujet de la part de l'administration.

Encore un exemple de l'excellent dialogue social à la DDFIP 66

la vacataire !

Autre sujet d'étonnement ,l'emploi d'un vacataire à l'accueil du site de cote vermeille , pour soulager nos collègues de l'accueil .

L'emploi d'un vacataire sur les missions d'accueil nous a interpellé , nous avons donc demandé des précisions sur les missions qui lui sont confiées.

La directrice du Pôle RH n'a pu nous répondre,se retranchant derrière le professionnalisme des chefs de services pour veiller a la doctrine d'emploi de la DGFIP.

Elle s'est engagée ,a nous communiquer la nature des missions confiée a cette jeune vacataire. FO a réaffirmé la technicité des missions d'accueil ,le professionnalisme des agents qui l'assurent .

A ce titre ,il a mis en garde ,l'administration ,contre la tentation d'utiliser des vacataires non formés non autorisé a utiliser des applicatifs DGFIP, pour remplacer des personnels titulaires , surtout en ces périodes de pénuries d'agents liées aux suppressions d'emplois.

FO-DGFIP 66 clame une véritable reconnaissance de la mission d'accueil et de caissier et son attachement au statut de fonctionnaire seul garant de la neutralité nécessaire a l'exercice de nos missions , et donc garant de l'égalité des citoyens face a l'impôt .